

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN QUARTIER DU VALIBOUT COMMUNE DE PLAISIR

DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION DE PROJET

Pièce 0 – Composition du dossier



Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines
1 rue Eugène Hénaff
BP 10118 – 78192 Trappes Cedex

Le présent dossier a été établi en vue du lancement de l'enquête publique portant sur des opérations susceptibles d'affecter l'environnement pour le projet de renouvellement urbain du quartier du Valibout sur la commune de Plaisir (78).

A l'issue de l'enquête, la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, maître d'ouvrage de l'opération, se prononcera, par une Déclaration de Projet, sur l'intérêt général du projet.

La composition du dossier d'Enquête Publique se base sur l'article R.123-8 du Code de l'Environnement.

COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE	
La composition du dossier se base sur l'article R. 123-8 du Code de l'Environnement	
Pièce 1- Notice de présentation	
Pièce 2- Etude d'impact	
- Résumé non technique	
- Tome 1 : état initial de l'environnement	
- Tome 2 : description des incidences du projet sur l'environnement, mesures et suivi	
- Tome 3 : chapitres complémentaires	
- Annexes de l'étude d'impact :	
o Etude acoustique	
o Etude aéraulique et d'ensoleillement	
o Etude faune, flore, habitats et zone humide	
o Etude géotechnique	
o Etude de qualité de l'air	
o Etudes de pollution des sols	
▪ Diagnostic pollution école	
▪ Diagnostic pollution quartier	
Pièce 3- Etude de potentiel de développement des énergies renouvelables	
Pièce 4- Bilan de la concertation préalable	
Pièce 5- Avis obligatoires émis sur le projet et réponse du MOA	
- Avis de la commune de Plaisir et de la Mission régionale d'autorité environnementale	
- Mémoire en réponse de Saint-Quentin-en-Yvelines	
Pièce 6 : Publicité et affichage	
- Arrêté d'ouverture d'enquête	
- Avis de publicité	
- Avis d'enquête	

